

## Tarif de l'eau : « C'est encore une hausse en plus »

### Témoignage

« On parle beaucoup du pouvoir d'achat qui diminue. On parle du prix de l'électricité qui grimpe, du prix des carburants qui ne cesse de monter à la pompe, constate ce couple qui habite Erquy, depuis vingt ans. Idem pour les prix des produits alimentaires, des assurances et combien d'autres qui augmentent de quelques pourcents par ici ou par là. »

« Mais on parle moins du tarif de l'eau qui augmente, à moindre coût peut-être mais qui augmente quand même », remarque le septuagénaire.

« Ça peut paraître indolore, mais... »

« Comme la plupart des gens sont mensualisés, ça peut paraître indolore. Ce serait peut-être aussi à cause du changement de fournisseur ? », s'interroge le retraité.

Et de souligner : « À force, l'addition pour le contribuable monte vite. Ça plus ça plus ça plus ça... égal qu'on ne fait que payer toujours plus. »

Jean-Pierre Omnès, vice-président chargé de l'eau potable, de l'assainissement et de l'eau pluviale, à Lamballe Terre et Mer, souligne : « Les tarifs ont augmenté seulement de 3 %. Nous utilisons aussi de l'électricité. Comme les prix de cette dernière ont augmenté, nous sommes aussi obligés de répercuter cette hausse. »

Il explique l'augmentation. « Elle est



L'unité de traitement des eaux à Souleville, à Lamballe.

PHOTO : OUEST-FRANCE

liée à l'harmonisation des tarifs sur le territoire de l'agglomération et à la revalorisation votée en conseil ». Soit une hausse de 1,5 % pour l'eau et 2 % pour l'assainissement, entre 2020 et 2021. Entre 2021 et 2022, l'eau et l'assainissement ont pris 0,5 % supplémentaire.

Il ajoute : « En reconstituant une facture sur une base de 120 m<sup>3</sup>, l'augmentation de la facture de ce couple est liée à la non-facturation d'un semestre du délégataire précédent. La base de calcul est donc forcément différente. »

### Des investissements indispensables

Quant au nouveau délégataire, après Véolia, c'est la Saur qui prend le relais. « Pourquoi changer de délégataire ? Simplement parce que le

contrat arrivait à sa fin. On doit donc trouver un nouveau délégataire », remarque le vice-président.

Benoit Duthoit, directeur du service eau et assainissement, précise : « L'eau et l'assainissement, c'est une grosse machine sur un territoire. Nous avons des charges fixes et des charges variables. Les stations d'épuration coûtent cher. Il y a toute une réglementation à respecter. »

Au final, plus un territoire se développe et accueille de nouveaux habitants, plus les installations deviennent indispensables. « Nous avons un programme ambitieux pour le territoire : 26 millions d'euros sur les stations de traitement des eaux sur dix ans », rappelle le directeur.

Sonia TREMBLAIS.